

Les infos de la Ville de Seraing



AVIS À LA POPULATION

LA VILLE DE SERAING IMPOSE LE PORT DU MASQUE DANS PLUSIEURS ESPACES DU TERRITOIRE

A la suite de la dernière réunion du Conseil National de Sécurité, la Ville de Seraing a décidé de prendre des mesures locales pour limiter la propagation du coronavirus.

Le Conseil National de Sécurité (CNS) s'est réuni ce jeudi 23 juillet afin de prendre de nouvelles mesures pour limiter le nombre de contaminations et ainsi éviter une aggravation de la situation sanitaire.

A la suite de cette importante réunion, le collège de police de la Ville de Seraing s'est rassemblé ce vendredi matin pour prendre des dispositions locales.

En parallèle aux nouvelles règles établies par le CNS, la Ville de Seraing, sous l'impulsion de son Bourgmestre, Francis Beckaert, et en parfaite collaboration avec son collège communal et de police, a rédigé un arrêté de police visant à imposer le port du masque dans certains espaces sérésiens.

A partir de ce samedi 25 juillet, les personnes qui se rendront sur les marchés, dans les cimetières, les parkings privés ou publics aménagés, les plaines et aires de jeux, les parcs publics et espaces verts (en ce compris la Mare aux Joncs), la rue de Marnix, les bâtiments publics (tant pour le personnel que pour les visiteurs) de la Ville de Seraing devront obligatoirement porter un masque, sous peine de recevoir une amende.

Les autorités locales imposent également le port du masque dans les rues commerçantes du territoire: place du Pairay (jusqu'à la jonction de la rue Lahaut), rue Chapuis (de la rue du Pairay jusqu'au 111 de la rue Chapuis), rue de la Baume (de la rue du Pairay au numéro 35 de la rue de la Baume), Esplanade du Pont, rue du Pont, rue Grand Vinâve, place des Quatre Grands, rue Wettinck, rue Baivy (entre les rues des Mineurs et de la Station), rue Nihar, rue de la Station, Avenue Leman



(entre les rues de la Station et d'Ordange), rue Sualem, place Merlot, rue de Tavier, rue de Plainevaux, rue de Rotheux (jusqu'à l'Avenue du Progrès), rue Lemonier (entre les rues de Rocheux et des Villas), rue de Rotheux (entre les rues Egmont et le numéro 110 de la rue de Rotheux), rue de Tiff (entre les rues du Condroz et du Midi), Esplanade de l'Avenir, rue Cockerill, rue Janson, rue Ferrer (de la rue Janson à la rue Peetermans).

En plus de ces nouvelles mesures, les contrôles de police sur la zone seront également renforcés.

Par ailleurs, la situation continuera d'être évaluée en fonction de son évolution. Les autorités locales se réuniront donc régulièrement afin d'analyser le règlement mis en place et de l'adapter si besoin est.

Pour l'heure, la Ville de Seraing appelle à la vigilance et compte sur les citoyens pour respecter scrupuleusement ces nouvelles règles.

Il en va de la santé de tous!

CARAVANES CULTURELLES DU CENTRE CULTUREL: DE NOUVEAUX SPECTACLES PROPOSÉS POUR LE MOIS D'AOÛT

Fin juin dernier, la Ville de Seraing annonçait que le Centre Culturel pouvait reprendre ses activités pour l'été 2020, en veillant à respecter scrupuleusement les mesures mises en place par le Gouvernement pour contrer la propagation du coronavirus.

Plusieurs spectacles en extérieur ont donc été organisés dans le courant du mois de juillet, avec notamment comme décor central une caravane basée sur une thématique définie : « La culture aux abois, la caravane passe ».

Ces nouvelles festivités ont pour principe d'amener la culture au plus proche des citoyens, à l'image de celles organisées durant le Moyen-Âge avec les théâtres itinérants qui se déplaçaient de village en village. Les participants se retrouvent alors en plein air autour d'une caravane



qui, une fois dépliée, forme une véritable scène pour les artistes.

Ce concept de caravane culturelle, développé à l'initiative de l'Echevin de la Culture, Philippe Grosjean, a ainsi pour objectif principal de divertir ses participants mais également de prendre part à la relance socioculturelle de la Ville de Seraing.

Après avoir proposé trois dates en juillet autour de cette nouvelle thématique, le Centre Culturel de Seraing a décidé de réitérer l'expérience pour le mois d'août. Des caravanes culturelles prendront donc une nouvelle fois place sur plusieurs terrains sérésiens les 21, 22 et 23 août prochains.

Au programme :

- le 21 août : un concert avec la participation de BJ SCOTT au château d'Ordange, à Jemeppe.
- le 22 août : un concert soul/jazz avec DIDIER LIKENG, dans la cour de l'école Distexhe, à Ougrée.

- le 23 août : un spectacle avec l'humoriste SUM, dans l'agora de l'école de Boncelles, à Boncelles.

Prix d'entrée ? Le prix des places de tous les spectacles est fixé à 6€, la réservation est obligatoire.

La Ville de Seraing et le Centre Culturel précisent que les spectacles auront lieu dans les plus strictes conditions du plan de déconfinement avec maximum 100 personnes. Le service bar avant et après les festivités sera prévu sous couvert du plan de déconfinement HORECA.

Pour en savoir plus sur les trois spectacles listés ci-dessus ou pour réserver des places, consultez le site internet du Centre culturel de Seraing : <https://www.centrecultureldeseraing.be/>